POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris
Courriel : convergence.rail@hotmail.fr
Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82
Site : https://convergence-nationale-rail.fr/

Paris le 03 Novembre 2026

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP07

Lettre recommandée avec A/R

OBJET : **Loi-cadre sur les transports/Loi de programmation pluriannuelle**

Monsieur Le Premier Ministre,

L'association Convergence Nationale Rail qui milite pour un Service public ferroviaire de qualité, forte de 142 collectifs et comités d'usagers du rail adhérents, a tenu son Assemblée Générale annuelle le Samedi 24 Octobre 2026 à Paris.
Cette assemblée générale a été la caisse de résonance des préoccupations, des inquiétudes qui s'exacerbent quant à l'avenir du rail comme outil de lutte contre le réchauffement climatique, d'aménagement du territoire, de réponse aux besoins croissants de mobilité.
De façon concomitante, les exigences de changer la donne se sont clairement exprimées autour de l'évocation et de la valorisation des mobilisations sociales et citoyennes qui se développent sur les territoires. Celles-ci visent, entre autres, à maintenir ouverts au service, guichets et gares, à investir dans l'entretien de lignes ferroviaires menacées de fermeture et à contribuer à la réouverture d'autres lignes très utiles aux populations et aux territoires.

Le contenu du prochain Contrat de Performance du Réseau entre la SNCF et l'Etat et les débats engagés autour du Projet de Loi de Finances 2027 ne cessent d'attiser les craintes de voir de nouveau sacrifiées les activités ferroviaires par l'amputation de crédits et autres engagements financiers pourtant prévus, notamment dans le cadre des Contrats de Plan ETAT-REGIONS (CPER). Nombre d'acteurs du Secteur ferroviaire redoutent des coups de « rabot », à l'instar des 24,5 millions d'euros que vous prévoyez de couper à la Région Centre Val de Loire, chargée depuis 2018 de gérer les lignes ferroviaires (TET) PARIS-NEVERS/PARIS-TOURS/PARIS-MONTLUCON.
Même si au niveau de la Convergence Nationale Rail, nous militons pour que ces lignes reviennent en gestion directe dans une seule entreprise intégrée, à savoir la SNCF, nous

n'accepterons pas que l'on réduise les moyens financiers, humains et matériels pour des lignes qui souffrent et qui ont besoin d'être renforcées. Nous serons donc aux côtés de celles et ceux qui s'y opposeront.

Monsieur le Premier Ministre, dans le prolongement de la démarche initiée en 2025 par votre gouvernement, intitulée « ***Ambition France Transports »***, le 11 Février 2026 a été présenté en Conseil des Ministres le projet de ***Loi-cadre*** portant développement des transports. Cette loi était censée poser le principe d'une ***Loi de programmation pluriannuelle*** devant fixer le montant des investissements dans les infrastructures de transports. Le projet de loi-cadre a été débattu le 15 Avril 2026 au Sénat dont une majorité l'a adoptée le 28 Avril 2026. Après quoi, ce projet de loi-cadre a été examiné début Juillet 2026 par la Commission du Développement Durable de l'Assemblée nationale.

On ne vous apprend rien en vous rappelant que si rien n'est fait de conséquent en matière de financement, on va vers de nouvelles fermetures de lignes (4000 kms de voies ferrées d'ici 2028 !!), de gares, de guichets et vers un affaiblissement du niveau de sécurité sur les lignes restantes ouvertes au service (*lignes de desserte fine du territoire)*, entraînant une perte sérieuse d'attractivité.
Monsieur le Premier Ministre, en appui et dans le prolongement des propositions que nous avons faîtes avec d'autres forces dans le cadre du débat de la loi-cadre sur les transports,
nous vous proposons **de mettre un terme à cette politique mortifère d'ouverture à la concurrence** des activités de transport public et de réorienter les milliards d'euros d'argent public consacrés vers le développement, la modernisation du Service public ferroviaire et vers la satisfaction des besoins sociaux.

Conscients de l'état du contexte social, économique et politique dans lequel nous évoluons et de l'encombrement des travaux de l'Assemblée nationale, cela dit, au regard du caractère d'urgence que cela revêt, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, **de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale,** la loi-cadre sur les transports et la loi de programmation pluriannuelle, avant la fin de la mandature.
Même si nous ne partageons pas certains aspects de la loi-cadre sur les transports, nous considérons que si rien n'est acté du point de vue législatif pour le secteur ferroviaire, la SNCF, les cheminots, les usagers, les Régions vont se trouver confrontés à des situations inextricables, sources de conflits.

Convaincus que vous saisirez le bien fondé de notre démarche, dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Didier LE RESTE
Président de la Convergence Nationale Rail